

République Française
Département : SAONE-ET-LOIRE
Arrondissement : Mâcon
SAINT AMOUR BELLEVUE - COMMUNE

Séance du lundi 24 novembre 2025

Délibération N° DE_014_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
13	9	11
Date de la convocation :		
20/11/2025		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Josiane CASBOLT.

Présents : Mireille PERRET, Catherine CANARD, Mathieu TRIBOULET, Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON, Grégory BARBET, Marie-Claude WILSON

Représentés : Marie José BERNET représentée par Catherine CANARD, Pascal DURAND représenté par Josiane CASBOLT

Absents et Excusés : Maxime TERRET, Rachel HAMET

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Catherine CANARD est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Décision modificative sur le budget principal DM numéro 4

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Investissement

21312- 109 Bâtiments scolaires + 8 400 €

2312- 151 Agencements et aménagements de terrains - 8 400 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, (11 pour, dont 9 présents et 2 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

Vote les crédits supplémentaires et procède aux réajustements des comptes

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

*Secrétaire de séance
C. canard*

Josiane CASBOLT
Président de séance *Le Maire*



Josiane CASBOLT

Date de transmission de l'acte: 25/11/2025
Date de réception de l'AR: 25/11/2025

071-217103852-DE_014_2025-DE
A G E D I